

# Rapport de la 3<sup>ème</sup> Réunion du Comité Permanent Conjoint

Alger, 1-2 février 2011

**Lieu :** Hôtel Djenan El Mithak – Alger- Algérie-

**Organisation :** Secrétariat de l'Unité Régionale de Coordination du Réseau Méditerranéen de la Santé Animale en collaboration avec le Ministère algérien de l'Agriculture et du Développement Rural.

## **Participants :**

Étaient présents, les chefs des services vétérinaires des pays membres du Réseau Méditerranéen de Santé Animale « REMESA » à savoir : Algérie, Espagne, France, Italie, Libye, Maroc, Mauritanie et Portugal ainsi que les représentants de la FAO, l'OIE et de l'UMA. La Tunisie et l'Égypte en raison des circonstances politiques se sont excusées.

Le représentant de l'Union européenne s'est également excusé.

La liste des participants est jointe en **Annexe**.

## **Ordre du jour (en annexe)**

- 1- Revue des mécanismes opérationnels du REMESA ;
- 2- Revue des contributions au REMESA ;
- 3- Bilan du REMESA ;
- 4- Futur du REMESA.

## **Objectifs de la réunion :**

Les objectifs de la réunion étaient les suivants :

1. Préciser et compléter les dispositions institutionnelles et opérationnelles et discuter des options de financement ;
2. Présenter les activités passées, présentes et futures réalisées dans le cadre du REMESA ;
3. Bilan et perspectives du REMESA ;
4. Passage du relais de la coprésidence du REMESA à l'Italie et à la Tunisie.

-----  
*En résumé de la 3<sup>ème</sup> réunion du Comité Permanent Conjoint du réseau REMESA :*

## ***Les actions réalisées :***

- *La validation du PV de la réunion de Saragosse ;*
- *La validation du PV de la réunion de Paris ;*
- *La validation des termes de référence des organes du REMESA (présidence, CPC, URC, secrétariat, sous réseaux et points focaux) ;*
- *Le passage de pouvoir aux nouveaux coprésidents pour l'année 2011, à savoir l'Italie et la Tunisie ;*
- *La fixation de la date et lieu de la prochaine réunion CPC : le 24 juin 2011 à Rome ;*
- *La validation du plan action 2011.*

## ***Décisions :***

- *La nomination officielle des point focaux au plus tard le 1<sup>er</sup> mars 2011 ;*
- *L'établissement d'un tableau commun FAO et OIE englobant les activités des deux organisations pour suivre l'état d'avancement du Plan d'Action ;*
- *La soumission au CPC des activités du plan d'intervention, validées et non validées par l'URC, avec leur justification ;*

- *La sollicitation du service juridique de la FAO pour élaborer avec l'URC le projet de Memorandum of understanding du réseau*
- *La fixation d'un délai d'une semaine après réception pour envoyer les commentaires sur le projet de Memorandum of understanding ;*

**Apports récents au REMESA :**

- *L'appui de la France au travers de la mise à disposition d'un expert pour une durée de 3ans auprès de la FAO ;*
- *La mise en ligne du nouveau site REMESA ([www.remesanetwork.org](http://www.remesanetwork.org)).*

**Réflexions proposées :**

- *L'élargissement du réseau à d'autres acteurs de la santé animale (praticiens privés, éleveurs, etc.) ;*
- *La possibilité d'accueillir l'AU-IBAR et OMS comme observateurs sous réserve de leur manifestation d'intérêt ;*
- *L'élargissement du réseau à d'autres pays sera examinée au cas par cas.*

-----

**Organisation et déroulement de la réunion :**

La réunion, présidée par M. Rachid Bouguedour (CVO de l'Algérie) et M. Lucio Carbajo Goñi (CVO de l'Espagne), coprésidents du REMESA pour l'année 2010 s'est déroulée en 5 sessions, réparties sur deux jours.

Les présentations introductives aux discussions ont été assurées par M. Abdessalam Fikri, Coordinateur Régional, et M. Bruno Minjauw, responsable des opérations de l'Unité FAO-ECTAD de Tunis qui assure le secrétariat de l'Unité Régionale de Coordination.

**Cérémonie d'ouverture**

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur Rachid Benaïssa, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural d'Algérie, Monsieur Juan Leña, Ambassadeur du Royaume d'Espagne en Algérie, et M. Mamadou Mbaye, coordinateur du PNUD en Algérie.

- M. Rachid Bouguedour, dans une courte allocution a souhaité la bienvenue aux participants et a exprimé son plaisir de les accueillir à Alger à l'occasion de la 3<sup>ème</sup> réunion du Comité Permanent Conjoint, tout en souhaitant que cette réunion soit fructueuse.
- M. Juan Leña a remercié le gouvernement algérien pour son soutien au projet espagnol. Il a ajouté qu'il porte toujours un sentiment de satisfaction et de conviction quant à la coopération Algéro-Espagnole et a souligné que le gouvernement espagnol entretient d'excellentes relations avec le gouvernement algérien.

**1<sup>ère</sup> session : Ouverture**

La session a été ouverte par les deux coprésidents du REMESA pour l'année 2010.

M. Rachid Bouguedour a remercié l'assistance pour sa participation et a souligné que la réunion de Saragosse a été beaucoup plus fructueuse que celle organisée à Paris en parallèle de la Session Générale de l'OIE. Il ajoute avoir une pensée pour les collègues de la Tunisie et de l'Egypte, absents en raison des événements récents dans leurs pays.

M. Lucio Carbajo Goñi a souligné l'importance du REMESA pour son pays, du point de vue technique et politique. Il a ajouté que la coopération internationale espagnole appuie fortement ce projet sur le plan financier. Il souhaite une meilleure coordination entre les membres du REMESA et encourage la FAO et l'OIE à collaborer plus étroitement.

Les procès-verbaux des réunions de Saragosse et Paris sont validés.

Le projet d'ordre du jour est approuvé.

M. Marabelli ne pouvant être présent le lendemain, les points relatifs au transfert de présidence et à la décision concernant les dates et lieu de la prochaine réunion sont avancés.

## **2<sup>ème</sup> session : Revue des mécanismes opérationnels du REMESA**

### Définition et revue des différents organes opérationnels du REMESA

La FAO (Bruno Minjauw) présente, pour discussion, les propositions du secrétariat concernant les principes d'organisation, de fonctionnement et de prise de décision au sein du REMESA. (Voir présentation jointe).

Un nouveau site web REMESA consacré aux activités du réseau est proposé par la FAO-ECTAD (<http://www.remesanetwork.org>). L'alimentation et la mise à jour de ce site devront être effectuées par les pays membres.

Il rappelle que le Plan d'Action comporte toutes les actions qui devraient être réalisées pour assurer un bon fonctionnement du réseau de santé animale mais que seules les activités qui sont financées par des projets, comme le projet espagnol ou certaines activités de l'OIE, pourront être réalisées.

Le CVO espagnol réaffirme que le REMESA n'est pas un projet et que des priorités (maladies et sous-réseaux) dont il faut tenir compte ont été définies par les pays membres.

Le CVO algérien soutient le principe d'une gestion du REMESA par les CVO, la FAO et l'OIE devant être considérés comme des facilitateurs. Il rappelle la pertinence du REMESA :

- Les pays d'Afrique du nord souhaitent améliorer leurs statuts sanitaires
- Ils constituent la première ligne de protection de l'Union européenne au regard des maladies transfrontalières existant en Afrique

Il souhaite que le Plan d'Action 2011 ne soit adopté que si les financements sont assurés.

Le CVO italien insiste sur la nécessité de lier la stratégie et le Plan d'Action. La Méditerranée doit être positionnée comme une priorité dans les politiques des pays REMESA, de l'UE, de l'OIE et de la FAO. Il rappelle que les pays de la rive nord contribuent au REMESA au travers de la FAO, de l'OIE et de l'UE.

La conjoncture économique étant difficile, de nouveaux besoins de financements auprès des gouvernements devront être appuyés par :

- Des arguments bien étayés
- La démonstration d'une bonne utilisation des fonds déjà attribués.

Le CVO français a suggéré une réflexion sur la définition des « services vétérinaires » : l'élargissement à d'autres acteurs est à envisager (éleveurs, praticiens, ...) comme cela est déjà le cas dans d'autres contextes (exemple des PVS de l'OIE). Le REMESA pourrait être un modèle pour d'autres initiatives régionales.

L'OIE (Faouzi Kechrid) propose d'ajouter l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) comme partenaire potentiel du réseau, les zoonoses faisant partie des maladies prioritaires en santé animale.

Validation des termes de référence des différentes instances (les propositions qui ont fait l'objet d'échanges préalables entre la FAO-ECTAD et la RSR OIE de Tunis sont présentées puis soumises à discussion. Les TdR amendés et validés sont en annexe)

### *1) Présidents*

Après échanges, il est convenu que les Présidents sont les représentants officiels du réseau et peuvent, avec l'appui de l'URC, représenter le réseau auprès des bailleurs de fonds et à des manifestations internationales ou régionales.

#### 2) *Comité permanent conjoint*

Après échanges portant principalement sur le rôle des organisations internationales dans la prise de décision, il est acté que les décisions sont prises par les seuls CVOs, en accord avec la FAO et l'OIE. Concernant l'UA-IBAR, la réunion de Saragosse avait accepté le principe de sa participation en tant qu'observateur permanent. Le CPC attend une manifestation d'intérêt de l'UA-IBAR.

#### 3) *Unité régionale de coordination et secrétariat*

Après discussion, il est décidé que :

- L'URC expertisera, validera et présentera au CPC les plans d'intervention élaborés par les sous-réseaux ;
- Les sous-réseaux, et en particulier le RECOMSA, travailleront sur l'adaptation et le design du nouveau site créé pour le REMESA par la FAO.

#### 4) *Sous-réseaux et points focaux*

La discussion porte essentiellement sur le rôle de l'URC dans le processus de validation des actions proposées par les sous-réseaux avant leur soumission au CPC. Après échanges, il est décidé que l'URC doit apporter un soutien technique et s'assurer que les actions proposées s'inscrivent dans le cadre des stratégies régionales.

L'URC doit-elle limiter son rôle à celui d'un appui et d'un facilitateur (animation, aspects administratifs et financiers) ou doit-elle également procéder à une expertise et à une première forme de validation, c'est-à-dire s'impliquer dans l'élaboration de ces plans ?

Après échanges, il est décidé que l'URC doit intervenir techniquement et contribuer à l'élaboration de la stratégie régionale. Les principaux arguments relevés qui plaident en faveur de cette position sont :

- L'URC fait partie du Centre Régional de Santé Animale pour l'Afrique du Nord (CRSA) dont les termes de référence convergent pour la promotion des stratégies régionales de santé animale
- Les donateurs versent leurs financements aux deux organisations du CRSA (FAO et OIE), pas aux pays.

Le schéma général d'organisation du REMESA devra être amendé en ce sens.

### **3<sup>ème</sup> session : Revue des contributions au REMESA**

La troisième session a débuté par une présentation des activités passées et futures de la représentation sous-régionale de l'OIE (Antonio Petrini), qui s'inscrivent dans les quatre priorités de l'OIE :

- 1- Le suivi et la mise en œuvre de l'outil PVS de l'OIE ;
- 2- La formation des délégués OIE et des points focaux OIE ;
- 3- Le développement des activités de jumelage des laboratoires ;
- 4- L'appui pour l'obtention de statuts sanitaires officiels de l'OIE.

Le représentant mauritanien se félicite des collaborations avec l'OIE (PVS, formations des points focaux). Il rappelle l'intérêt de son pays pour la mise en place d'un jumelage OIE de laboratoires.

Il évoque l'épisode de Fièvre de la Vallée du Rift pour lequel son pays a reçu l'aide de la FAO et de l'OIE mais qui représente toujours un danger potentiel pour ce pays ainsi que toute la région de l'Afrique du Nord.

Le CVO algérien a souligné que la Fièvre de la Vallée du Rift est une pathologie qui *'a de l'avenir dans la région'* et que l'Algérie est très préoccupée par cette maladie. Les Services Vétérinaires en coordination avec le Ministère de la Santé mettent actuellement en place un dispositif d'alerte précoce. Il évoque également l'importance des dossiers relatifs au statut sanitaire indemne de Fièvre Apathétique que l'Algérie, le Maroc et la Tunisie vont présenter à l'OIE.

M. Antonio Petrini a signalé qu'en matière de Fièvre de la Vallée du Rift, l'OIE fait face à un problème d'indisponibilité des laboratoires de référence pour la réalisation des jumelages. En effet, l'OIE ne dispose que de deux laboratoires de référence pour cette pathologie (Institut Pasteur de Paris et Onderstepoort en Afrique du Sud) : des laboratoires européens ont été invités à postuler.

La 2<sup>ème</sup> partie de la session a été consacrée aux activités spécifiques passées et futures de l'unité FAO-ECTAD suivant le Plan d'Action.

Les intervenants ont présenté les priorités établies en commun par les représentants nationaux sur les différentes thématiques (laboratoires, épidémiologie, communication, socio-économie) lors de l'atelier de démarrage du projet GCP/RAB/10/SPA.

Une démonstration du fonctionnement et de l'utilisation du nouveau site web REMESA a été effectuée.

La discussion a porté en grande partie sur le nouveau site web, jugé très intéressant et devant faire l'objet d'une validation (concernant son design et son contenu) lors de la prochaine réunion du CPC.

La FAO (Bruno Minjauw) a rappelé que le site REMESA appartient aux pays et que la FAO n'est que la partie conceptrice de ce site : toutes les activités de REMESA figurant sur le site FAO ECTAD ont été transférées sur le nouveau site ; chaque CVO sera responsable des informations publiées sur son espace.

Les participants ont suggéré aux deux organisations (FAO & OIE) d'établir un tableau commun et global des activités, pour qu'ils puissent suivre l'évolution du Plan d'Action.

En fin de session, les coprésidents de REMESA pour l'année 2010 ont procédé au passage du relais de la coprésidence aux nouveaux coprésidents pour l'année 2011 à savoir l'Italie et la Tunisie.

Le CVO italien a exprimé sa joie de coprésider le REMESA avec son collègue tunisien et a proposé la date du 24 juin 2011, pour la tenue de la prochaine réunion du CPC à ROME(Italie).

#### **4<sup>ème</sup> session : Bilan du REMESA**

Cette session a été dédiée à l'évaluation du développement du REMESA ; quatre points principaux ont été abordés :

- 1- L'autonomie du réseau : financière, opérationnelle et administrative ;
- 2- L'indépendance du réseau : les pays sont seuls décideurs ;
- 3- L'authenticité du réseau : reconnu et certifié ;
- 4- La dynamisation du réseau : en taille et interventions.

Les participants ont rappelé que pour pouvoir concrétiser le REMESA, il faut le financer. Ils ont noté que le REMESA fonctionne grâce à la contribution volontaire des pays et avec l'appui des deux organisations internationales la FAO et l'OIE, elles mêmes tributaires des contributions volontaires des pays. Ils ont ajouté que la durabilité de REMESA est liée au financement régulier des pays membres.

L'OIE (Monique Eloit) précise que les activités de la Représentation sous-régionale de Tunis s'inscrivent dans la durabilité et que les ressources financières de l'OIE reposent sur son budget général, via la contribution de tous les Etats membres. Sont toutefois mentionnés la contribution de l'Italie pour le soutien de la représentation sous-régionale, le soutien de la France par une mise à disposition d'expert, les programmes ciblés sur l'Afrique qui visent à soutenir les services vétérinaires, financés par l'Union Européenne, et l'expertise gracieusement fournie par les pays.

La FAO (Ahmed El Idrissi) agit également en faveur de la durabilité du REMESA. La contribution financière de la FAO repose sur deux sources : des fonds extra budgétaires (tel que le projet financé par la coopération espagnole et les fonds propres de la FAO du Bureau sous régional de Tunis pour les programmes réguliers.

Le CVO français souligne que l'appui français (projets et mise à disposition d'un expert auprès de chacune des 2 organisations) a une visibilité sur plusieurs années.

Le CVO espagnol rappelle qu'en raison de la situation économique générale le soutien de la coopération espagnole pourrait diminuer à l'avenir.

Il suggère la création d'un fonds alimenté par l'OIE, la FAO et les pays membres selon leurs moyens. Cette proposition apparaît intéressante mais trop précoce aux autres participants.

Le CVO algérien souhaiterait que l'Union Africaine rejoigne le REMESA : l'Afrique du nord est un gros contributeur de l'AU- IBAR mais jusqu'à présent l'Afrique du Nord n'a jamais bénéficié des fonds de cette organisation.

La FAO (Abdessalam Fikri) a signalé que l'Union Européenne a exprimé son intérêt pour le financement de programmes ciblés, par exemple sur la Fièvre Aphteuse.

Les participants ont manifesté leur intérêt pour l'adhésion d'autres pays au REMESA, notamment ceux du pourtour méditerranéen, en cohérence avec la dynamique de l'Union pour la Méditerranée. Les demandes seront traitées au cas par cas.

La FAO (Bruno Minjauw) a proposé de solliciter l'appui du service juridique de la FAO pour l'élaboration de documents de formalisation du REMESA. Les participants font part de leur accord sur un document non légalement contraignant de type MoU (Memorandum of Understanding).

Les membres de CPC acceptent que le délai d'approbation de ce document par les CVOs soit d'une semaine à partir de sa transmission par voie électronique : au-delà, les documents seront considérés approuvés.

### **5<sup>ème</sup> session : Futur**

Au début de la session, le président M. Rachid Bouguedour a procédé à la validation du Plan d'Action 2011 par les membres présents du CPC.

La FAO (Bruno Minjauw) rappelle que le Plan d'Action 2011 a été validé à Saragosse. Comme il avait été jugé trop ambitieux, il a été décidé que sa validité serait étendue jusqu'à décembre 2011.

Sur proposition du CVO espagnol et de l'OIE, chaque sous-réseau devra définir son plan d'intervention (qui s'inscrit dans la stratégie régionale) qui sera validé par URC puis soumis au CPC ; ce plan d'intervention sera accompagné des justificatifs présentant les activités prévues non adoptées et les nouvelles activités, non prévues et adoptées.

La priorisation présentée lors de la réunion de Paris (activités et maladies) doit être prise en considération.

Les participants se sont mis d'accord pour que les points focaux des quatre sous réseaux soient nommés ou confirmés officiellement au plus tard le 1<sup>er</sup> mars 2011.

M. Fikri indique que les mots de passe et codes d'accès au nouveau site du REMESA, seront communiqués prochainement aux CVOs.

Points divers :

La FAO évoque la réunion du CIRAD-INRA, sur la recherche en santé animale qui s'est tenue à Montpellier durant laquelle le « REMESA » et la possibilité de créer un réseau de recherche méditerranéen en Santé Animale ont été évoqués. Les membres du « REMESA » n'étaient pas informés de cette initiative.

L'utilisation de la terminologie « REMESA » engage les pays membres. Aussi, l'importance de déposer le nom REMESA a été soulignée.

M. Rachid Bouguedour, dans son discours de clôture a remercié tous les membres du CPC pour leur participation à cette réunion. Il a aussi exprimé son optimisme pour l'avenir du REMESA : ce réseau ne pourra que prendre de l'ampleur avec des projets concrets tels que prévus par le Plan d'Action de Saragosse.

Il a remercié la FAO et l'OIE pour leur appui et l'Espagne pour sa forte contribution.

## Programme

DATE	TIME	ACTIVITES	PRESENTERS
Mardi Tuesday 01/02/11	<b>SESSION 1: OUVERTURE</b>		
	09.00-09.30	Ouverture officielle/Official Opening	CVO Algérie/Espagne
	09.30- 10.00	Validation du PV de Saragosse Validation de l'ordre du jour et ajouts éventuels Validation of the program	CVO Algérie/Espagne
	<b>SESSION 2: REVUE DES MECANISMES OPERATIONNELS DU REMESA</b>		
	10.00- 10.30	Définition et revue des différents organes opérationnels du REMESA Definition of the different operational organs of the REMESA	Secrétariat
	10.30-11.00	Pause café et photo de groupe Coffee break + Group photo	
	11.00-11.30	Validation des TdRs/ToRs : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présidents</li> <li>• CPC</li> </ul>	Secrétariat
	11.30-12.00	Proposition pour l'amélioration de la coordination : validation des TdRs/ToRs de l'unité de coordination et du secrétariat Suggestion to improve the coordination : TdRs/ToR of the coordination unit and secretariat	Secrétariat
	12.00-13.00	Validation des ToRs : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Points focaux/ focal point</li> <li>• Responsabilités et autorité des sous réseaux/ responsibility of sub-network</li> <li>• Fréquence des réunions sous réseaux /frequency of meeting</li> <li>• Stratégies régionales thématiques : définition et validation/ validation of regional thematic strategy</li> </ul>	Secrétariat
	13:00-14.00	LUNCH	
Mardi Tuesday 01/02/11	<b>SESSION 3: REVUE DES CONTRIBUTIONS AU REMESA</b>		
	14.00-15.00	Activités spécifiques passées et futures de l'OIE suivant le plan d'action Specific past and future activities of OIE following the action plan	OIE Tunis
	15.00-15.30	Discussion	



DATE	TIME	ACTIVITES	PRESENTERS
	15.30 –16.00	COFFEE BREAK	
	16.00– 17.00	Activités spécifiques passées et futures de l'unité FAO-ECTAD suivant le plan d'action Specific past and future activities of FAO following the action plan	FAO Tunis
	17.00-17.30	Discussion	
	17.30-18.00	Conclusion de la journée/ Day Conclusion	CVO Algérie
Mercredi Wed 02/02/11	<b>SESSION 4: BILAN DU REMESA</b>		
	09.00.09.15	Récapitulé	Secrétariat
	09.15-10.00	Evaluation du développement de REMESA Evaluation of REMESA progress :: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réflexion sur l'orientation du réseau/ Orientation of REMESA</li> <li>• Nécessité de réglementer/ need for legislation</li> <li>• Ouverture à d'autres pays/ opening to other countries</li> </ul>	Secrétariat
	10.00-10.30	COFFEE BREAK	
	<b>SESSION 5: FUTUR</b>		
	10.30-11.00	Validation du Plan d'action 2011 et Contributions des pays membres Validation of the action plan 2011 and contribution of country members	Président Algérie et CVO Tunisie
	11:00-11.45	Besoins et Mécanismes de financement Needs and funding mechanisms <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation FAO</li> <li>• Présentation OIE</li> <li>• Contributions des pays (à valider)</li> </ul>	URC
	11.45-12 .15	AOB (réseau CIRAD de recherche, etc)	Présidents Algérie et Espagne
	12.15-12.45	Passage de pouvoir : Nouveaux présidents Nominations of the new Presidents	Présidents anciens et nouveaux
	12.45-13.00	Propositions de date et lieu pour la prochaine réunion CPC Dates and venue of the next CPC meeting	Présidents Tunisie et Italie
	13.00-13.30	<b>CONCLUSIONS / CONCLUSION</b>	Représentants de la FAO et de l'OIE Présidents Tunisie et Italie
	13:30-14.30	LUNCH	



## Unité de Coordination FAO/OIE

Secrétariat FAO:

43, Avenue Kheireddine Pacha 1002 Tunis - Belvédère BP 300 - Cité El Mahrajène 1082 - Tunisie

Tél: (+216) 71 904 840 / (+216) 71 904 560 - Fax: (+216) 71 901 859

[www.fao-ectad-tunis.org](http://www.fao-ectad-tunis.org)



### Liste des participants

<b>NOM</b>	<b>FONCTION</b>
<b>Ahmed Srikah</b> <b>Abderrahman El Abrak</b>	Représentant du Secrétariat Général de l'UMA Chef de la division santé animale de l'ONSSA. Représentant M. Hamid BENAZZOU Directeur général de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime <b>Maroc</b>
<b>Lamrabott ould Mekaalia</b>	Représentant du Dr Baba Doumbia Directeur de l'Elevage Direction de l'Elevage Ministère du Développement rural <b>Mauritanie</b>
<b>Taher Ahmed Maatoug</b>	General Director National Center of Animal Health and Breeding Improvement <b>Lybie-</b>
<b>Mohamed Ali Ibrahim</b>	Chef de Service de la Santé Animale National Center of Animal Health and Breeding Improvement <b>Lybie-</b>
<b>Lucio Ignacio Carbajo Goñi</b>	Subdirector General de Sanidad Animal Direccion General de Ganadería Ministerio de Medio Ambiente, Medio rural y Marino <b>Espagne</b>
<b>Miguel Angel Martin Esteban</b>	Ministerio de Medio Ambiente, Medio rural y Marino <b>Espagne</b>
<b>Jean-Luc Angot</b>	Directeur général adjoint Direction générale de l'alimentation Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire <b>France</b>
<b>Benjamin Genton</b>	Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire <b>France</b>
<b>Romano Marabelli</b>	Head of Department Dipartimento per la Sanità Pubblica Veterinaria, la Nutrizione e la Sicurezza degli Alimenti Ministero della Salute <b>Italie</b>
<b>Susana Guedes Pombo</b>	General Director Direcção General de Veterinária Ministerio da Agricultura, do Desenvolvimento Rural e das Pescas <b>Portugal</b>
<b>Ahmed El Idrissi</b>	Animal Health Support Officer <b>FAO- Rome -</b>
<b>Mohamed Bengoumi</b>	Animal Production Health officer <b>FAO Tunis</b>

<b>Abdessalam Fikri</b>	Coordinateur régional <b>Unité FAO- ECTAD-AN</b>
<b>Bruno Minjauw</b>	Responsable régional des programmes et des opérations <b>Unité FAO- ECTAD-AN</b>
<b>Baldomero Molina Flores</b>	Expert technique épidémiologie <b>Unité FAO ECTAD-AN</b>
<b>Lilian Puech</b>	Expert technique laboratoire <b>Unité FAO ECTAD-AN</b>
<b>Daniel Grégoire</b>	Expert technique Communication <b>Unité FAO ECTAD-AN</b>
<b>Monique Eloit</b>	Directrice Générale Adjointe <b>OIE Paris -</b>
<b>Faouzi Kechrid</b>	Représentant sous-régional <b>OIE pour l'Afrique du Nord</b>
<b>Antonio Petrini</b>	Chargé de programme <b>OIE pour l'Afrique du Nord</b>
<b>Rachid Bouguedour</b>	Directeur des Services Vétérinaires Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural <b>Algérie</b>
<b>Dr Karim Boughalem</b>	Sous Directeur Santé Animale Direction des Services Vétérinaires Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural <b>Algérie-</b>
<b>Dr Fatima Ouadahi</b>	Chef de Bureau Surveillance Sanitaire Direction des services vétérinaire Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural <b>Algérie</b>
<b>Dr Isma Dalila Djaileb</b>	Docteur Vétérinaire Direction des services vétérinaire Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural <b>Algérie</b>

**Absents :**

<b>NOM</b>	<b>FONCTION</b>
<b>Malek Zrelli</b>	Directeur général des Services vétérinaires Ministère de l'agriculture <b>Tunisie</b>
<b>Mohamed Mostafa Elgarhy-</b>	Représentant du Chairman of the General Organisation for Veterinary Services (GOVS) Ministry of Agriculture and Land Reclamation <b>Egypte-</b>
<b>Le représentant de l'Union Européenne</b>	

Les organes du REMESA sont :

1. La Présidence
2. Le Comité Permanent Conjoint (CPC)
3. L'Unité Régionale de Coordination (URC)
4. Le secrétariat
5. Les sous réseaux
6. Les points focaux

### **Termes de Référence des Présidents du CPC**

Les présidents :

- sont responsables d'accueillir dans un des pays de la présidence au moins une réunion du CPC pendant leur mandat ;
- proposent les dates et les lieux des réunions du CPC ;
- valident les propositions d'ordre du jour et la liste des invités envoyées par le secrétariat pour les réunions CPC ;
- présentent les demandes d'adhésion au REMESA durant la réunion du CPC ;
- soutiennent par écrit tous projets d'activités contribuant au REMESA proposés pour financement aux bailleurs de fonds. La liste des propositions des projets ainsi soutenues sera présentée à la réunion du CPC ;
- sont les représentants officiels du REMESA et peuvent représenter le REMESA auprès des bailleurs et autres instances avec l'appui de l'URC.

### Termes de Référence du Comité Permanent Conjoint (CPC)

**1. Le CPC est l'organe de décision du REMESA et fonctionne selon les principes du GF-TADs ;**

**2. Les membres du CPC sont :**

- les CVOs des pays participants ou leurs représentants dûment nommés ;
- le représentant de la FAO (siège) ;
- le représentant de l'OIE (siège) ;

La composition du CPC peut être amendée par décision du CPC lors de l'une de ses réunions régulières.

Les CVOs prennent les décisions en accord avec l'OIE et la FAO.

**3. Participent également aux réunions du CPC :**

- les membres de l'URC
- des observateurs permanents : l'UMA et l'UE.
- des invités ponctuels (en fonction de l'ordre du jour).

D'autres organisations peuvent solliciter auprès du CPC le statut d'observateur.

La liste des invités ponctuels devra être approuvée par les Présidents en accord avec l'URC préalablement à leur invitation et transmise au secrétariat au moins un mois avant la dite réunion.

**4. Rôle Stratégique :**

- Le CPC valide le plan d'action général du REMESA, annuel et pluriannuel si besoin ;
- Il évalue l'impact général des actions engagées et revoit en conséquence les priorités et les plans d'action.

**5. Rôle technique :**

- Le CPC fonde les sous réseaux thématiques formés des points focaux nationaux nommés par les pays ;
- Il valide les activités régionales proposées par les sous réseaux après expertise et première validation par l'URC ;
- Il valide les protocoles de mise en œuvre des actions ;
- Il évalue les résultats et les valide, sur la base des rapports d'activité semestriels des sous réseaux chargés sur la plateforme interactive du REMESA.

**6. Réunions**

- Le CPC se réunit au moins une fois par an. Des réunions supplémentaires peuvent être organisées à la demande des présidents et/ou de l'URC ;
- Les lieux et dates des réunions du CPC sont proposés par les Présidents, en respectant l'équilibre régional entre les pays participants au REMESA, et validés à la majorité par les membres du CPC durant la réunion du CPC ;
- Les comptes-rendus des réunions du CPC sont élaborés et transmis aux participants par le secrétariat.

**7. Présidence et secrétariat**

- Le CPC est présidé pour une période d'une année par deux CVOs issus de l'une et de l'autre des deux rives de la Méditerranée en adoptant le principe de rotation ;
- La FAO assure le secrétariat du CPC jusqu'au 31 décembre 2011.

**8. Aspects financiers**

Le CPC participe à la mobilisation financière auprès des bailleurs de fonds. Les démarches entreprises seront présentées aux réunions du CPC.

## **Termes de référence de l'Unité Régionale de Coordination (URC) et du secrétariat**

### **1. Dans le cadre du CRSA, l'URC est l'organe d'exécution du CPC du REMESA.**

### **2. L'URC est composée :**

- du Coordinateur Régional de l'unité FAO-ECTAD-AN ou son représentant ;
- du Représentant Sous-Régional de l'OIE pour l'AN ou son représentant ;
- des quatre animateurs des groupes de travail thématiques (experts en charge des réseaux thématiques du REMESA : Epidémiologie, Communication, Laboratoires vétérinaires, Socio-économie) ;
- d'un animateur chargé de la gestion des données et des systèmes d'information (site web) ;
- d'un/une secrétaire.

### **3. Rôle de coordination de l'URC**

Les membres de l'URC se réunissent au moins une fois par mois pour :

- Elaborer les plans d'action annuels et les plans de travail des groupes de travail thématiques ;
- Assurer l'exécution des décisions du CPC du REMESA et, notamment, la coordination et la mise en œuvre des plans d'action et de travail validés par le CPC ;
- Développer et suivre les indicateurs de performance ;
- Animer la circulation de l'information à l'échelon régional sur les thématiques prioritaires ;
- Organiser les opérations d'assistance technique sollicitées par les pays membres du REMESA ;
- Contribuer à l'analyse et à l'interprétation des données régionales ;
- Elaborer les projets d'ordre du jour des réunions CPC et des sous réseaux.

### **4. Rôle de secrétariat du REMESA :**

- Organiser les activités régionales (réunions du CPC, formations et ateliers techniques)
- Elaborer à ce titre les comptes rendus des réunions du CPC et assurer leur diffusion auprès des membres du REMESA ;
- Etablir les rapports d'activités annuels à partir des rapports d'activités des groupes de travail des réseaux thématiques soumis ;
- Soumettre aux présidents du CPC, pour validation, les projets d'ordre du jour des réunions du CPC ;
- Produire les documents de travail à soumettre aux réunions de l'URC.

Le Secrétariat de l'URC est assuré pour une période de 2 années par la FAO ou l'OIE en adoptant le principe de rotation.

L'Unité FAO-ECTAD-AN de Tunis assure le secrétariat pour la période allant de Mai 2010 à Décembre 2011. Il sera transféré à la RSR-OIE-AN de Tunis à compter de Janvier 2012.

**Termes de référence des sous réseaux et des Points Focaux**

1. Les sous réseaux sont composés de point focaux. Le CVO de chaque pays membre du REMESA désigne un point focal pour chaque sous-réseau.
2. Les sous réseaux se réunissent au minimum une fois par an, avant la réunion du CPC.
3. Les sous réseaux sont des groupes thématiques qui produisent des plans d'intervention thématiques en accord avec le plan d'action du REMESA. Ces plans seront validés par l'URC qui la soumettra au CPC.
4. Dans la mesure du possible, il est préférable que les points focaux soient ceux qui sont déjà nommés pour d'autres organismes/réseaux travaillant sur les mêmes thèmes.
5. Les points focaux ont la responsabilité de :
  - Participer aux réunions de leur sous réseau et d'y représenter l'avis du CVO ;
  - Connaitre la stratégie de leur pays pour le thème choisi ;
  - Charger toutes les informations thématiques de leur pays approuvées par le CVO sur le site REMESA.